

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Office National de la Statistique

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - إخاء - عدل

المكتب الوطني للإحصاء

N° 000204 /ONS/DG

000204

الرقم: 08/01/2018

نواكشوط، في: 08 MAI 2018

المدير العام
Le Directeur Général

Avis d'Appel d'Offres National Simplifié de

Monsieur Mohamed El Moctar Ould Ahmed Sidi, Directeur Général, de l'Office National de la Statistique, lance au nom et pour le compte de l'Office National de la Statistique, le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de fourniture bureaux et administrative, tels que spécifiés et quantifiés dans le Cadre du Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n°3) du dossier.

1. Les fournisseurs intéressés sont priés de présenter leurs offres techniques et financières en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS et en la déposant sous plis fermés en deux exemplaires (un original et une copie), au siège de l'Office National de la Statistique, au plus tard jeudi, le 17 mai 2018 à 15 heures.
2. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr. le Président de la Commission Interne des Marchés de l'Office National de la Statistique, Offre relative aux fournitures bureaux et administrative, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission, le vendredi 18 mai 2018 à 10 heures dans la salle du deuxième étage à l'ONS. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
4. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard vendredi, le 11 mai 2018 à 12 heures.
5. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
 - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - ii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de commandes similaires,
 - iii. Montant de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante par la Commission.

6. La Commission,

- i. attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disante par rapport aux autres concurrents.
- ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

Mohamed El Moutar Ould Ahmed Sidi

